denrée inutile. La quatrième année (1081), le chef de tribu A-sin apporta une lettre dont la suscription était: « Lettre du Leoulo du royaume de Iu-thian, heureux, fort, instruit dans les lettres et la doctrine, Hehan et roi: au grand prince de l'Orient, où le soleil commence sa course, maître de l'univers, des champs et de la terre, au roi de la Chine, le grand-officier A-kieou. » L'objet de cette lettre était, en marquant un respect que l'éloignement de la route n'affaiblissait pas, de s'informer du sort des trois ambassades qui avaient précédemment payé le tribut, et qui n'étaient pas encore de retour. Cette lettre double, et contenant plusieurs centaines de mots, était enveloppée dans une pièce d'étoffe précieuse. L'envoyé étant arrivé à Hitcheou, on traduisit les pièces qu'il avait apportées pour les soumettre à l'empereur, et on lui répondit que les trois ambassades étaient venues en effet, qu'elles avaient été reçues à la cour, et qu'on les y avait comblées de biens, en leur donnant leur congé. L'empereur donna à ce sujet une déclaration positive. Chin-tsoung demanda à l'ambassadeur combien de temps il fallait pour retourner dans son pays, quels